

3ème trimestre 2025

Mairie de Beauvoisin

JOURNAL D'INFORMATIONS LOCALES

Numéro spécial, bilan du mandat

LE MOT DU MAIRE	3
LES DOSSIERS DU JOURNAL	4
DERNIÈRE MINUTE	7
HISTOIRE DES MOTS	10
CELA S'EST PASSÉ À BEAUVOISIN	11
DATES A RETENIR	15
PORTRAIT	18
ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	19
RECETTES	22
INFOS PRATIQUES	23

Travaux réseau eau à la Bâtie

Les travaux démarrés au mois d'avril, destinés à sortir du privé une majeure partie du réseau d'eau potable pour le transférer sur le domaine public de la commune, sont à ce jour terminés.

Il demeure quelques branchements de particuliers. Ils sont en cours de finalisation par la SAUR.

La mairie remercie le RAO, porteur et financeur du projet mis en œuvre ainsi que la SAUR déléguée par la Syndicat.

Dissimulation des réseaux électriques & téléphoniques - La Bâtie

Le Conseil municipal réuni en séance publique le 12 juin, a adopté le projet de sécurisation de ces 2 réseaux. Les travaux, portés par le SDED (Service public des Energies dans la Drôme) sont financés à hauteur de 80% pour le réseau électrique et 50% pour le téléphone.

Enfouissement électrique	148 184 €
Financement SDED	118 547 €
Part communale	29 637 €
Enfouissement téléphone	46 082 €
Financement SDED	23 040 €
Part communale	23 040 €
Coût Total	194 266 €
Financement SDED (73%)	141 587 €
Part Communale (27%)	52 677 €

Observations : Ce projet, inscrit dans le programme de la mandature actuelle, complète les opérations de fiabilisation des réseaux et d'esthétisme, entreprises sur les autres hameaux de Beauvoisin. Nous sommes dans l'attente du chiffrage pour le secteur « Retrache - Moulière », dont la demande a également été formulée. Des échanges sont toujours en cours entre le SDED et les particuliers sur les conventions. La part communale évoquée ci-dessus sera inscrite au budget d'investissements 2026. Selon toute probabilité, ces opérations d'investissements, vont s'étaler sur les exercices 2026 - 2027 & 2028.



La particularité du journal d'informations du 3ème trimestre de l'année, est qu'il se situe à quelques mois des élections municipales. Celles-ci se tiendront en **mars 2026** avec la mise en œuvre d'une réforme importante : la loi du 21 mai 2025 vise à en effet à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité. Cela va se traduire par l'application du scrutin de liste paritaire étendu aux communes de moins de 1000 habitants.

Dans les prochains mois nous reviendrons plus en détail sur ce qui va changer pour notre commune.

Le mandat actuel a été perturbé dès son début par la crise sanitaire puis par de nombreuses crises ou turbulences politiques. Dans ce contexte difficile et compliqué, l'équipe municipale issue de l'élection de 2020 s'est mobilisée pour la mise en œuvre du programme défini, complété d'actions supplémentaires.

Nos actions sont faites d'engagements quotidiens, de responsabilités assumées, de projets portés pour et avec nos habitants.

- ◇ L'accueil des nouveaux habitants,
- ◇ Poursuite et achèvement des travaux de la guinguette,
- ◇ Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur tout le secteur « mairie/Brussets/Granges ». Accord du Conseil municipal pour engager les travaux de dissimulation des réseaux électriques & téléphoniques sur le hameau « La Bâtie » (voir page 2), travaux horizon 2026.
Phase de conventionnement en cours sur le secteur « Retrache-Moulière ». Attente des devis SDED & ORANGE, travaux horizon 2027-2028.
- ◇ Aménagement mairie-logement & annexe : finalisation du projet, dépôts des demandes de subventions (attributions Département - Région) + DETR (page 4).
- ◇ Restauration porte église, remplacement du joug portant la cloche de l'église et de l'horloge.
- ◇ Mise en route des services municipaux de broyage des végétaux et d'enlèvement des encombrants,
- ◇ Conservation de la compétence communale de l'assainissement collectif,
- ◇ Une programmation culturelle de qualité, proposée tout au long du mandat,
- ◇ Amélioration du site internet de la mairie et mise en place d'un système d'alerte et d'informations « Panneau Pocket », mise en place du plan communal de sauvegarde, accueil des randonneurs, déploiement de la signalétique d'informations locales sur le village...

La poursuite du travail pour le bien commun suppose le renforcement des libertés et de la responsabilité locales. Cet aspect est essentiel pour favoriser l'engagement municipal qui reste le plus beau des engagements. C'est un mandat noble au service des habitants, il faut le préserver.

Bonne lecture, bel été à toutes et tous.

Christian Thiriot

Un contexte délicat, des budgets communaux maîtrisés

Depuis 2020, début du second mandat, nous sommes confrontés à une période d'incertitude inédite sous la 5e République qui n'est pas sans conséquences juridiques et surtout financières pour chacun d'entre nous, particuliers, entreprises, acteurs économiques, collectivités qui avons tous besoin d'une visibilité pour agir, prendre des décisions, investir.

Les collectivités territoriales se voient privées de cette vision à court ou moyen terme permettant d'appréhender les moyens dont elles disposeront pour mener leurs politiques. Pointées du doigt pour la part qu'elles prendraient dans la dégradation des comptes publics, les collectivités locales sont pourtant astreintes à voter des budgets en équilibre, à la différence de l'Etat qui s'exonère de le faire, et leur part dans la dette publique reste stable et très largement minoritaire, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire.

Alors, dans ce contexte anxiogène, auquel la Commune de Beauvoisin n'échappe pas, la préparation du budget 2025 s'est effectuée avec la rigueur habituelle, mais aussi avec une prudence plus grande qu'à l'accoutumé. L'objectif est de rendre les choix compatibles avec nos possibilités financières.

Cette année encore, notre souhait a été de ne pas augmenter les taux des taxes locales sur lesquels les communes disposent toujours d'un pouvoir. Durant toute cette mandature notre volonté a été de garder le cap de la stabilité fiscale, ce qui nous a imposé, vous l'avez compris, de faire des arbitrages dans les investissements, sans pour autant réduire le service au quotidien.

Notre volonté s'est attachée également, outre la stabilité fiscale, à maintenir nos grands marqueurs de bonne gestion et la maîtrise de l'endettement.

Ce n'est en effet que par la vertu d'un budget maîtrisé que nous avons pu mettre en place nos actions municipales.

Les résultats cumulés en section de fonctionnement arrêtés au 31 décembre 2024 s'élèvent à 363 488 €. Pour rappel, ce sont les résultats obtenus en section de fonctionnement qui permettent le remboursement du ou des emprunts et la réalisation des investissements.

La réalisation des projets validés par le Conseil municipal sont également financés par les aides publiques attribuées sous formes de subventions (Etat, Région, Département, Organismes de Service public).

A ce propos, une bonne nouvelle : Monsieur le Préfet de la Drôme vient de nous adresser l'arrêté portant attribution de la Dotation d'Équipement Des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2025 pour notre projet : réhabilitation de la mairie et annexes et des 2 logements communaux. Cette subvention de l'État est de 152 372 €.



Cette attribution s'ajoute à celles déjà octroyées par la Région et le Département.

Le montant total des aides publiques est de 75,39%.

Les 24,60% restants à la charge de la collectivité sont financés par les fonds propres et par l'emprunt. Précision : cet emprunt est lui-même compensé par les recettes obtenues au titre des paiements des loyers.

Le lancement de ce projet annonce d'ores et déjà une rentrée de septembre très active : consultation des entreprises, déménagement de la mairie à la guinguette, préparation élections municipales, clôture des comptes de fin d'année...

Entretien de l'église, patrimoine communal

Fin 2024, la mairie de Beauvoisin avait déposé auprès de Mr le Préfet une demande de dérogation, au titre de l'article L 1111-10 du code général des collectivités territoriales, à la participation minimale de 20% de la mairie du montant total des financements publics des travaux de restauration du système d'horloge et de la cloche de l'église.

M. le Préfet a donné son accord à cette dérogation sur l'ensemble de l'opération afin de financer les travaux qui viennent d'être réalisés. Cette opération est par conséquent prise en charge à 100% (Département-Région-État).



Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques (Mairie-Granges), protection des sites et des paysages en partenariat avec Enedis. Programme réalisé par le Service public Des Energies dans la Drôme.

Ce projet était inscrit dans le programme de l'équipe qui a été élue en 2020. Il poursuivait l'action déjà réalisée au cours du mandat précédent au hameau « les Jonchiers ». Ces travaux sont financés par les crédits provenant du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE), de la taxe syndicale sur l'électricité et de la redevance de concession versée par EDF.



Paysage sans poteaux

Pour les travaux achevés l'an dernier, la part restante à la charge de la commune affectée et réalisée en section d'Investissement du budget communal a été intégrée dans les résultats de l'année 2024.

Compétences eau et assainissement : clap de fin pour le transfert obligatoire

Une victoire pour les maires

Une victoire pour beaucoup, notamment pour les 37 maires de la CCBDP dont Beauvoisin, qui se sont mobilisés pour conserver ces compétences. Les réactions des associations d'élus ne se sont pas non plus fait attendre. L'AMF considère cette adoption comme « *un progrès pour la liberté des communes* » qui « *pourront décider avec leur intercommunalité de la meilleure organisation pour assurer un service d'eau efficace et de qualité en tenant compte des situations locales.* » L'AMRF estime de son côté que ce transfert devenu optionnel « *bénéficiera à 5 138 communes toujours compétentes en tout ou partie en matière d'eau potable et aux 7 258 communes toujours compétentes en tout ou partie en matière d'assainissement* ».

La Mairie de Beauvoisin va par conséquent conserver la gestion de l'assainissement collectif mis en place sur l'ensemble des hameaux du village entre 2016 & 2017. Nous conservons la maîtrise du coût de l'eau rejetée qui est inchangé depuis 2016 (1.20 € par m3 rejeté).

La surveillance et l'entretien des stations d'épurations sont assurés par notre agent communal. C'est le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) du Département de la Drôme qui assure :

Assistance et conseils pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement (stations d'épuration, postes de refoulement ...)

Réalisation des visites permettant aux maîtres d'ouvrage de répondre à la réglementation en matière d'auto surveillance des ouvrages , l'analyse de la qualité des effluents rejetés.....

A ce propos, les derniers rapports reçus en juin dernier indiquent :

« *L'entretien des 3 stations est réalisé avec sérieux et le cahier de suivi est tenu à jour.*

Les analyses effectuées sur un prélèvement ponctuel du rejet montrent un respect des exigences épuratoires fixées par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015... ».



Fermeture du réseau cuivre programmé.

ORANGE vient de nous informer du lancement d'un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroule au travers de sept lots annuels de communes, dans le respect des délais de prévenance encadrés par la réglementation.

C'est dans ce contexte que la commune de BEAUVOISIN a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°5 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendra en **2029** : l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Si vous avez des interrogations ou questions, n'hésitez pas à nous en faire part, nous les transmettrons à ORANGE seul interlocuteur pouvant nous éclairer sur ce projet.

Il était attendu, il a été livré et installé....

... À la guinguette.

Trop d'incivilités sont constatées par nous-mêmes ou par les agents du service collecte de la Communauté de communes. Nous sommes confrontés à tout un tas de déchets au sol, d'ordures ménagères, de grands cartons bruns de livraison, déchets verts ou encore des encombrants...



STOP aux incivilités ! Les dépôts de déchets au sol, que ce soit sur des lieux publics ou privés, sont considérés comme des incivilités, même quand ceux-ci sont déposés devant un point de collecte (non-respect du règlement de collecte). Ces dépôts de déchets au sol génèrent des impacts négatifs, multiples et directs, tant sur la qualité de vie des habitants que sur l'environnement et la santé publique par les risques de pollutions engendrés. L'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des abords des points de collecte engendrent des frais supplémentaires pour la Collectivité.

La déchèterie : la seule solution pour vos déchets volumineux ou dangereux !



Fortes chaleurs

Horaires d'accueil*
du 30/06 au 30/08/2025

Déchèterie de Buis-les-Baronnies
du lundi au samedi
7h - 14h sans interruption

Contact déchèterie :
06 76 43 02 86



Article Bulletin communal

CAP VERS LE 100% FIBRE

Le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH), piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) se poursuit sur les deux départements.

Le projet initial, défini par la Schéma directeur d'aménagement numérique du territoire (SDTAN), fixait un objectif de couverture de 97% du territoire à l'horizon 2025 soit plus de 311 000 lignes de fibres optiques à déployer et représentait un budget global de 467 millions d'euros de fonds publics, financés par les collectivités territoriales : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, les 27 Communautés de communes et d'agglomérations du territoire dont notamment la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, avec le soutien de l'Etat (Plan France Très Haut Débit) et de l'Europe (FEDER), complétés par des fonds privés, ceux d'ADTIM FTTH, exploitant du réseau public ADN.

Début 2025, avec un rythme de déploiement désormais bien en place, le Syndicat ADN a confirmé l'atteinte de son objectif à fin 2025. Fin du 1^{er} trimestre, le réseau public comptabilisait déjà plus de 280 000 lignes de fibre optiques déployées sur les deux départements.

Conscient de l'évolution des besoins numériques et des attentes des usagers et, au regard du contexte actuel de l'arrêt programmé du réseau cuivre et donc des services de téléphonie fixe et de l'ADSL d'ici 2030, les élus du Syndicat ADN ont souhaité aller encore plus loin en recherchant des solutions permettant de réaliser la complétude des 3% restants et ainsi tendre au plus près de la couverture 100% fibre du territoire.

Le Syndicat ADN est ainsi allé à la rencontre des communes membres de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, afin d'annoncer qu'il est aujourd'hui possible, grâce à un investissement plus important des entreprises Axione, en charge des travaux de déploiement et d'ADTIM FTTH, en charge de l'exploitation du réseau, de tendre à la couverture 100% fibre du territoire d'ici le 31 décembre 2026, sans avoir recours aux financements supplémentaires des collectivités membres d'ADN.

Concrètement, rien de ne change en termes d'organisation. Les mêmes acteurs restent en place. Les contraintes techniques et réglementaires liées au déploiement restent exactement les mêmes. Votre collaboration concernant les questions d'accès aux propriétés privées et d'élagage en domaine privé, avec la signature des conventions de passage, est donc plus que jamais nécessaire. L'objectif pour ADN est de pouvoir obtenir toutes les autorisations permettant de lancer les derniers travaux au plus tard en mars 2026. En effet, s'il n'est pas possible de réaliser les travaux dans les délais impartis, l'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, permet aux collectivités de justifier du non-déploiement pour cause de refus tiers, laissant ainsi les usagers sans réseau fibre.

Pour toutes questions sur le déploiement du réseau fibre ADN, rendez-vous sur le site www.ardechedromenumerique.fr ou contacter la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18, prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h.

UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU FIBRE ?

QUOI FAIRE / QUI CONTACTER

À DESTINATION
DES ADMINISTRÉS



DOMMAGES RÉSEAUX

Signaler et être informés

UN DOMMAGE OU TOUT AUTRE SIGNALEMENT SUR LE RÉSEAU FIBRE

(câbles arrachés, coupés, équipement dégradés, déchets à proximité, entretien à réaliser...)

Déclarer le dommage directement sur le site <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/ADN> (accessible depuis le site d'Ardèche Drôme Numérique ou directement sur votre smartphone ou votre tablette).

En cas de problème de connexions, vous devez contacter votre fournisseur d'accès à Internet. Ce dernier alertera ADTIM FTTH en cas de problèmes détectés sur le réseau fibre ADN.



VOS QUESTIONS

Éligibilité, raccordement...

DES QUESTIONS SUR LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU ?

Vous avez des questions sur le déploiement du réseau ou sur le raccordement final de votre habitation ? Consultez notre FAQ sur notre site <https://ardechedromenumerique.fr/faq/> Choisissez le thème de votre demande et laissez vous guider.

UNE PROBLÉMATIQUE D'ÉLIGIBILITÉ OU D'ÉCHEC DE RACCORDEMENT ?

Contactez la hotline d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18** (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h).



VOTRE COMMUNE ÉVOLUE, LE RÉSEAU FIBRE AUSSI !

RACCORDER DE NOUVELLES

CONSTRUCTIONS (maison individuelle, lotissement ou immeuble).

Des démarches sont nécessaires auprès de l'exploitant du réseau ADTIM FTTH pour le raccordement des nouvelles constructions.

Ces démarches doivent être réalisées en ligne sur le site Internet d'Ardèche Drôme Numérique via le formulaire correspondant par le propriétaire ou l'aménageur :

- Pour une maison individuelle : <https://ardechedromenumerique.fr/une-maison/>
- Pour un immeuble ou un lotissement : <https://ardechedromenumerique.fr/un-immeuble/>

RÉFÉRENCER UNE ADRESSE DANS L'OUTIL D'ÉLIGIBILITÉ

Pour référencer votre adresse dans l'outil, faites le test d'éligibilité « **A quand la fibre chez moi ?** » sur le site d'ADN : <https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/> puis complétez le formulaire « **référencer mon adresse dans l'outil** » en y joignant un certificat d'adressage (adressez vous à la mairie de votre commune pour obtenir votre certificat d'adressage).

Inscrivez-vous en fin de test d'éligibilité pour rester informés par mail de l'évolution du déploiement du réseau fibre à votre adresse.

Une chronique culottée !

Aujourd'hui, j'ai la plume indécente ! Chaste lecteur, ferme ce feuillet au plus vite car c'est de la dix-septième lettre de l'alphabet dont on va parler, ou si tu préfères, de la syllabe commune à culotte, culot, culasse et culbuter...Tu as deviné ? On s'attaque au derrière des choses.

Toute l'histoire a commencé avec une affaire de chemise très copine avec un postérieur ; c'est ce que semblait dire l'expression un tantinet familière « être c** et chemise avec ». Il faut savoir qu'elle date tout

de même de l'Ancien régime et provient du fait que la chemise (long vêtement blanc) était l'unique sous-vêtement que l'on portait (j'ai bien dit l'unique). Cette seconde peau était donc inséparable du *fondement* qu'elle recouvrait, *cqfd*.

Par-dessus cette chemise, les hommes revêtaient une *culotte* pour couvrir leur fessier, une espèce de pantalon dont on garde la trace dans l'expression *en culotte courte*, pour parler des petits pantalons des enfants ou dans *sans-culotte*

qui fait référence aux révolutionnaires qui ne portaient pas ce type de vêtement chic (mais des pantalons à rayures ; non la Bastille ne fut pas prise par une troupe aux popotins à l'air). En parlant de short, le *bermuda* est bien plus exotique que la culotte puisqu'il tire son nom de son lieu d'origine, les Bermudes...Comme quoi, on n'y trouve pas qu'un triangle !

Mais revenons à nos caleçons, à nos moutons.

Le terme *culotte* ne se spécialise en tant que dessous féminin qu'au début du XX^e siècle. Auparavant, c'est le mot *caleçon* issu de l'italien *calzone* qui vaut pour les sous-vêtements des deux sexes, puis uniquement pour les hommes, d'ailleurs on disait dès le XVI^e siècle, de se méfier des femmes qui *portent le caleçon*, ancêtre de notre expression « porter la culotte ».

Ce que j'ignorais avant cette plongée étymologique, c'est que *culotte* avait un masculin...le *culot* ! Le culot, c'est d'abord le fond d'un objet, puis par un chemin étymologique tortueux, c'est devenu le terme pour désigner quelqu'un qui a de l'assurance, d'où culotté. Or, le *front*, qui en latin a, entre autres, le sens de « devant des choses », a donné *effronté*, c'est-à-dire celui qui n'a pas de front, pas de honte ; ainsi si on n'a pas de front, *effronté*, on en a sous le pantalon, *culotté*. C'est d'une logique imparable.

Ne t'offusque pas, lecteur, de toutes ces bassesses, car toi-même lorsque tu dis *culbuter* (« renverser » dans un sens d'abord sexuel dès le XVI^e siècle, avant de devenir terme technique), *basculer* (« taper sur les fesses à coups de bâtons »), *reculer*, *acculer*, *éculer* ou *bousculer*, tu évoques à ton tour le sacro-saint *sacrum* et tout ce qui l'entoure. De quoi rester sur la bouche bée !



Alice DUMAS
Auteure

Mai - Jeudi 8 & Vendredi 9, la mairie de Beauvoisin commémore le 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Jeudi 8 : fleurissement du monument aux morts du village, puis participation à la cérémonie à Buis-les-Baronnies.

« 8 Mai 1945 – 8 Mai 2025 : il y a 80 ans, l'Allemagne nazie vaincue, accepte sans condition de cesser toute agression et de mettre ainsi un terme au plus grand drame que la France, l'Europe et le monde aient connus.

En ce jour symbolique, nous rendons hommage à celles et ceux qui ont combattu et sont morts au nom de la liberté, mais aussi à toutes les victimes de cette tragédie sans équivalent, et perpétons leur souvenir.

Ce second conflit mondial représente un traumatisme sans précédent pour le monde. Il est avant tout marqué par une véritable hécatombe démographique : plus de 50 millions d'êtres humains périrent pendant cette terrible guerre.

Ce sont les victimes militaires des combats, les pertes civiles dans les bombardements et, bien sûr, les victimes des génocides. A ces sinistres chiffres doivent encore s'ajouter 35 millions de blessés et plus de 3 millions de disparus.

Comme tous les ans, devant ce monument aux morts nous nous inclinons en hommage aux millions de victimes de cette folie destructrice organisée, programmée et exécutée au nom d'une idéologie barbare.

Grâce à ces hommes et à ces femmes, différents par leurs origines, leurs histoires, leurs parcours, mais réunis par un idéal commun, la France a pu, après la guerre, retrouver pleinement son rang dans le concert des nations. Leur exemple a toujours valeur d'actualité. Ils nous ont prouvé tout ce qu'une nation, riche de son histoire et unissant ses forces, est capable de réaliser pour surmonter l'insurmontable.

L'an dernier, devant ce monument aux morts, j'exprimais un message de paix et d'amitié entre les peuples. J'ai exprimé avec force cette exigence d'arrêt de tous les conflits qui ensanglantent la planète, l'arrêt des massacres et de l'anéantissement des peuples dans le monde.

Que se passe-t-il aujourd'hui ? Le monde marche sur la tête.

Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les peuples d'Europe sont menacés, pris en otage par des puissances qui s'affrontent à l'échelle de la planète.

Il n'y a jamais eu autant de conflits dans le monde. En 2024, plus de 230 000 personnes ont perdu la vie dans des conflits majeurs. 30 % de plus en un an.

Souvenons-nous, gardons toujours à l'esprit que « les jours heureux » dont rêvaient les résistants et auxquels pensaient les membres du Conseil National de la Résistance nécessitent encore aujourd'hui un combat et une vigilance de tous les jours.

Tout cela nous confère le devoir de célébrer la date du 8 mai 1945.

Nous devons le faire par fidélité envers la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans ces combats pour notre liberté.

Nous devons le faire par fidélité à la mémoire de tous les combattants. Nous devons le faire par fidélité à la mémoire de celles et ceux qui ont péri dans les prisons et dans les camps.

Souvenons-nous aujourd'hui, demain, toujours, de ce que signifie ce 8 mai 1945. Souvenons-nous et n'oublions jamais.

Vive la Paix, vive la République, Vive la France »

Christian Thiriot
8 Mai 2025

Vendredi 9 mai :



Il est 18 heures, le public commence à arriver et s'installe progressivement dans cet espace, transformé le temps d'une représentation, en salle de spectacle. Un brouhaha approbateur s'instaure, le public prend place. Il est 18h30, la représentation peut démarrer,

l'Espace Borel affiche complet.

Beauvoisin accueille les comédiens.nes du TRAC de Beaumes-de-Venise venus présenter un récit qui réunit dans un dialogue historique la parole des gens de courage et celle des poètes engagés. Ils sont accompagnés par Patrick LACASALE, accordéoniste sur scène. La communion est immédiate entre la scène et le public, l'émotion aussi. Nous vivons en direct ce que fut le quotidien des hommes et des femmes qui ont fait le choix de la lutte dans la résistance. Ils sont là dans nos montagnes, dans nos fermes, dans le combat, rassemblés dans un même idéal républicain : liberté, égalité, justice & fraternité.

Dans notre secteur, le maquis des **Francs-Tireurs et Partisans** s'organise autour de la grotte de BEAUVOISIN et à la bergerie de la FOURNACHE qui sont les premiers maquis Sud Drôme. L'épopée du maquis démarre en début 1943. Louis BOREL, Gaby REYNIER en sont les leaders.

En ce 80ème anniversaire marquant la fin de la seconde guerre mondiale, nous leur avons rendu hommage, poursuivant leur idéal de justice et de liberté. Tous ces combattants ont droit à notre fidélité dans notre mémoire.



La mairie de Beauvoisin remercie chaleureusement le public et tous les acteurs de RESISTANCES MAQUIS-VENTOUX.



Ce 3ème festival de spectacle vivant, parrainé par le Comité Départemental 26 de la Fédération Nationale des Compagnies de théâtre Amateur (FNCTA), avec l'engagement actif de la Cie Drômoise de la Cigale, a tenu toutes ses promesses :

7 spectacles d'une grande qualité qui nous ont permis de soutenir, encourager et applaudir les artistes.

Ce festival de théâtre se veut à l'image de l'esprit qui anime la municipalité pour agir au quotidien : c'est-à-

dire collectif, généreux, solidaire, au service de tous sans exception. C'est aussi un grand moment d'émotion, d'émerveillement, de rires et d'échanges, dans un esprit convivial, que ce soit pour nous divertir ou pour réfléchir ensemble sur les passionnants reflets de notre société.

La Culture, c'est le partage qui permet de faire tomber toutes sortes de barrières, qu'elles soient sociales, ethniques ou générationnelles. Un grand merci à Laurent CHAUME, de la Cie du Pas de l'Oiseau, parrain de cette 3ème édition qui nous a régallés avec le spectacle d'ouverture : « Le jour se lève encore ».

La 4ème édition de « Théâtre en guinguette » se déroulera du 22 au 23 Mai 2026.

1er Juin : La guinguette aux livres, une belle journée faite de partage, de rencontres et de lectures.

Le mot d'accueil du maire :

« J'aimerais commencer mon intervention par une célèbre phrase d'Ernest Hemingway : « *Il n'y a pas d'ami plus fidèle qu'un livre. Les livres sont comme nos amis, sans exigences ni plaintes. Ils enrichissent nos connaissances, notre sagesse et notre information, nous aidant ainsi à prendre les bonnes décisions.* »

C'est un plaisir pour moi d'être présent aujourd'hui pour cette 3è édition du Salon du livre à la guinguette. Cette journée du livre rythme aussi l'année culturelle de notre village rural. L'accès à la culture, l'accès à la lecture sont pour nous des priorités. Ce 3^{ème} salon réunit les professionnels du livre, les écrivains, la librairie « L'embellie » de Buis-les-Baronnies autour d'une même ambition.

Je partage cette ambition : comme vous tous qui avez mis votre engagement au service de la lecture, je crois en son influence dans la vie de chacun d'entre nous.

Comme vous tous, je suis convaincu que la lecture est un puissant vecteur qui décuple notre imagination, qui invite à rêver et à penser et qui éveille notre curiosité. Nous lisons pour imaginer. Nous lisons pour sortir de l'instant. Nous lisons aussi pour apprendre et pour comprendre.

Je salue notre invité d'honneur Yves BICHET qui va nous rejoindre tout à l'heure.

Je salue et remercie l'association « Les Chantiers Funambules » et tous les bénévoles, les élus, dont l'engagement contribue à la mission de rendre accessible, au plus grand nombre, la culture sous toutes ses formes.

Je vous souhaite une belle journée faite de partage, de rencontres et de lectures.

Merci de votre écoute ».

Christian Thiriot, 1er juin 2025

Juin : Jeudi 26 - Vendredi 27 & Samedi 28

Clap de fin à la guinguette de Beauvoisin, lieu choisi par les équipes de tournage pour la présentation du Très Grand Film réalisé par la compagnie Komplex Kapharnaüm.

Nous avons vécu 3 jours de rencontres multiples et bon enfant, se traduisant par une présence de l'ordre de 650 visiteurs répartis sur les 3 jours. Les avis ont été très partagés à la fois sur le contenu ou sur le choix et la qualité des images projetées.

Au final et sur ce point les avis sont unanimes, la mairie de Beauvoisin a confirmé ses aptitudes d'accueil à la guinguette et sa pinède, lieu enchanteur superbement mis en valeur pendant 3 soirs.

Ci-dessous un extrait des propos tenus par le maire de Beauvoisin :

« La restitution de ces trois années de travail nous allons la vivre et la partager ensemble. Je vous avoue que je suis très fier que Beauvoisin, la guinguette aient été choisis. Je remercie la Communauté de communes, l'ensemble de l'équipe de Komplex Kapharnaüm d'avoir choisi ce lieu qui durant 3 soirs, va résonner sous les couleurs d'un territoire participatif, créatif, inventif, optimiste, téméraire...

Beauvoisin est l'ultime étape de ce grand tour des Baronniees. Je la vis comme la reconnaissance du travail entrepris dans nos villages ruraux pour proposer et développer une dynamique culturelle de proximité.

Quand on constate, année après année, le délitement de notre République accompagné de la percée des fake news, des divers complotismes, du racisme gangrénant, de la mise à mal des droits humains, l'enjeu est primordial.

Et nous savons que les périodes de crise, comme celle qui s'amplifie jour après jour, est un terreau de l'immonde... La culture est un joli remède, tout comme l'éducation, pour refaire la République : un moyen d'émancipation, un chemin de liberté, un tremplin pour les jeunes car elle éveille la curiosité, l'ambition, l'ouverture d'esprit et l'imagination.

C'est aussi un éveil du sens critique : j'aime bien, j'aime moins, je choisis, je m'aventure... librement. La culture permet de dépasser la peur de la différence et faire émerger le désir de vivre ensemble. Ça n'est pas rien, vivre ensemble ; c'est juste la notion même d'Humanité qui est posée.

Et notre humanité, elle se cultive pour demeurer vivante. Durant ces 3 jours, et tous ceux qui suivent, nous serons vivants. C'est formidable ! »



Cela s'est passé à Beauvoisin

Dimanche 29 : changement de décor, la guinguette s'est transformée en salle de concert.

La pianiste Aline PIBOULE a offert au public de la Guinguette un récital d'une rare intensité. Entre la profondeur de Liszt et la découverte du compositeur anglais John Ireland, ce concert restera longtemps gravé dans nos mémoires.

« **Sérénades en Baronnies** », la mairie de Beauvoisin remercie Aline pour cette interprétation magistrale, et merci à vous, cher public, pour votre présence.



Dates à retenir

Beauvoisin
Benivay
Propiac

Diversité Dix vers cités

10 artistes plasticiens sur 3 villages
du 5 au 20 juillet 14h/18h
vernissage dimanche 6 juillet

Juillet 2015 - Juillet 2025 : 10 ans d'expositions à Beauvoisin.

Aujourd'hui, nous avons la chance d'admirer des œuvres exceptionnelles que l'on doit aux artistes ici présents. Nos félicitations vont tout naturellement à ces artistes qui nous montrent leurs œuvres. Chacun exprime ses sensations, ses sentiments. Ce sont tout simplement des artistes généreux qui maîtrisent leur art et le déclinent avec passion.

Venez nous rendre visite, par votre présence amicale et nombreuse, vous témoignerez de votre attachement à cet événement majeur pour le rayonnement de notre commune.

Juillet :

Mercredi 16 juillet 21h00
La Guinguette de Beauvoisin

« Femmes, nous vous aimons »

Aurélie Jarjaye – soprano

Catherine Sternis – piano



La Guinguette de Beauvoisin, lieu magique par son environnement et son acoustique exceptionnels accueille ce concert placé sous le signe de l'émotion, de la complicité et du talent au féminin. Intitulé « Femmes, nous vous aimons », ce récital mettra en lumière les grandes figures féminines de l'opéra, et d'œuvres lyriques rares.

Aurélie Jarjaye, enfant du pays et artiste reconnue pour la finesse de son interprétation et la richesse de son timbre, sera de retour sur la scène des Sérénades en Baronnie pour offrir un moment musical festif et chaleureux.

**SÉRÉNADES
EN BARONNIES**

**FESTIVAL
2025**

www.serenadesenbaronnies.fr

BILLETTERIE/RÉSERVATION 15 € Gratuit pour les moins de 18 ans

Par internet : Billetweb / **Par téléphone :** 04 75 28 23 18

Maison des Arcades : mercredi et samedi de 10h à 12h

Sur place le jour du concert

Ce duo complice rendra hommage aux héroïnes d'opéra – femmes amoureuses, combattantes, fières ou blessées – et à travers elles, à toutes les femmes.

Programme

- Pièce de Claude Debussy (1862-1918), piano seul
- **Valse de Juliette**, dans Roméo et Juliette de Charles Gounod (1818-1893)
- **Chanson d'amour** de Gabriel Fauré (1845-1924)
- **Le secret** de Gabriel Fauré (1845-1924)
- **Air d'Eliza** d'Elena Kats-Chernin (1957-) dans Wild swans (compositrice australienne)
- **Le coucou** de Louis-Claude Daquin (1694-1772), piano seul
- **Attente** de Lili Boulanger (1893-1918)
- « **Io son l'umile** », air d'Adriana Lecouvreur de Francesco Cilea (1866-1950)
- **Casta Diva** dans Norma de Vincenzo Bellini (1801-1835)
- Pièce de **Frédéric Chopin** (1810-1849) Piano seul
- **Les moulins de mon cœur** de Michel Legrand (1932-2019)
- **Je t'aime** d'Oscar Strauss (1870-1954)
- **J'ai 2 amants** dans Elle et lui de André Messager (1853-1929)
- **On s'amuse, on applaudit** dans la Belle Lurette de Jacques Offenbach (1819-1880)
- **I could have danced all night** dans My fair lady de Frederick Loewe (1901-1988)

Août :



Concert « Jazz au Village » Le 7 août 18h – La Guinguette de Beauvoisin

Yas trio + 1 chante Billie Holiday

Avec esprit, avec liberté, énergie et pondération, le parti adopté est celui d'une esthétique minimaliste qui déshabille, sonde ou travestit les thèmes de leurs conceptions originelles.

Sur l'acoustique de cette économie sonore dépouillée, la voix de Yasmina Kachouche campe toute son élégance, toute son inventivité, son expressivité.

Le piano, sous les doigts orfèvres de Sandrine Marchetti, livre des idées nerveuses, des propositions fluides, des évidences foudroyantes.

Stéphane Ballouhey à la contrebasse et Stéphane Foucher à la batterie prennent en main le reste, fonçant tête baissée, droit-au-groove, à la recherche du fond du temps, ou bien tête levée vers le ciel, glanant là-haut quelques cerises pour le Gâteau. Et voici l'orchestre ! Tirant des bords sur l'océan Billie, affleurant des archipels inexplorés, prenant soin toujours de toucher leurs rivages.

Yasmina Kachouche : voix
Sandrine Marchetti : piano
Stéphane Ballouhey : contrebasse
Stéphane Foucher : batterie
Luc Plouton : arrangements



Sandrine LUCIANO



« Je suis buxoise au départ. Mes grands-parents maternels venaient du Poët-en-Percip, et du côté paternel de la Rochette du Buis. Pas si éloignés que cela les uns des autres, puisqu'en passant par Villevieille, on peut aller facilement d'un village à l'autre.

D'ailleurs, je me le rappelle, Mme Buix avait été à l'initiative d'une pièce de théâtre, jouée au Poët, où il avait été question de Dame Percipia, comtesse du Poët et vivant dans son château de Villevieille, aujourd'hui, en ruine. Quoi qu'il en soit, je garde, de mes origines une vraie passion pour la nature et la marche.

Nous nous sommes installés à Beauvoisin, François et moi, un peu par hasard : Guy Jourdan, le mari de Maryse, laquelle travaillait avec moi à l'hôpital du Buis en tant qu'agent hospitalier (j'étais, déjà, infirmière), nous a vendu la moitié

d'un de ses terrains. Je me rappellerai toujours quand François et mon Papa ont commencé les fondations de notre maison actuelle. Mon père est mort sur le chantier, François l'a continué seul. Il faut dire que François et mon père avaient déjà travaillé ensemble une paire d'années ; mon mari ayant ensuite approfondi son métier de maçon au fil du temps et de ses pratiques. C'est en forgeant qu'on devient forgeron et en maçonnant qu'on devient maçon.

Nous avons eu trois garçons, Luc, l'aîné, artisan maçon, comme son père, Thomas qui s'est installé au Poët-en-Percip, il est artisan électricien, et le dernier, Maxime, à Mérindol. Il a 24 ans, pas encore de métier bien fixe, il s'occupe beaucoup d'informatique et a créé un site pour vendre des montres.

Pour moi, j'ai toujours voulu devenir infirmière, même dès l'enfance. Au collège, le professeur de travaux manuels, M. Yassef, qui enseignait de façon très originale pour l'époque, nous faisait faire des choses peu ordinaires, nous nous déguisions pendant ses cours et faisons des jeux de rôles. Il m'avait dit : « Toi, tu seras soignante ! » Dans la famille, d'ailleurs, beaucoup de mes tantes et de mes cousines sont infirmières, aides-soignantes, pharmaciennes. Quoi qu'il en soit, ce métier, je l'exerce depuis trente-trois ans et il continue à me plaire. Pourtant, si je suis partie au centre de soins de Curnier, c'est que j'ai dû changer de pratique. Le métier d'infirmière libérale était devenu trop pesant pour moi, une charge administrative trop lourde. Au bout de 22 ans de libéral, j'étais trop impliquée dans mon métier, sans que je m'en sois rendu compte. Aujourd'hui, en tant que salariée, je me fais moins de tracas, je prends les congés dont j'ai besoin.

Voilà un petit tour d'horizon de ma vie. Aujourd'hui, je suis une maman comblée, avec mes trois garçons, tout proches, et entourée de mes petits-enfants. »

Propos recueillis par Alain Nouvel



Association « Beauvoisin Jumelages »

Comme chaque été, nous avons le plaisir d'un bon moment musical grâce à Roger, Elisabeth Germser et Véronique Valéry, ce sera ou cela a été le 4 juillet à l'église de Beauvoisin à 20h30.

Un grand merci aux musiciens !

L'association participera à la fête de Beauvoisin avec la vente de sandwiches et de gâteaux durant l'après-midi du 15 août.

Goûter convivial pour petits et grands pendant les animations offertes par le comité des fêtes.

Nos amis italiens nous attendent à Passerano Marmorito du 5 au 8 septembre.

Notre voyage s'organise.

Le programme en Italie n'est pas encore établi.

Bel été à tous, bel estate !!

A presto !



Chantiers Funambules

Gros plan sur la journée du premier juin 2025 : La Guinguette aux livres

Une préparation dès décembre 2024 :

Le thème des « Utopies en marche » nous a tout de suite enthousiasmés, ainsi que Christine, notre libraire de l'Embellie, qui a beaucoup œuvré pour le succès de cette journée.

Plusieurs rencontres avec Yves BICHET, le parrain de cette édition, auteur d'un roman d'anticipation à la fin très « utopique »

Contacts avec éditeurs et écrivains de la région.

L'idée de proposer un concours de nouvelles avec un prix du Jury, constitué par 7 habitants du village a fait son chemin, une idée à approfondir pour les prochaines éditions

Des réunions en amont avec des bénévoles pour la répartition des tâches et la logistique.

Le 1^{er} JUIN

Nous étions nombreux la veille pour installer les tables, fort lourdes ! Un immense merci à André et Claire, qui nous ont permis de déplacer facilement, grâce à leur Land Rover, les tables de l'espace Borel à la Guinguette, aller et retour.

Les éditeurs et auteurs ont beaucoup apprécié l'accueil et le stand gratuit (croissants, café et repas de midi), grâce à la Mairie, à Christian Thiriot et aux bénévoles.

Nous avons décidé de ne plus proposer de repas l'an prochain, seulement un dessert ainsi que les cafés du matin et midi, les croissants du matin, afin de faire davantage travailler le food-truck

L'organisation de toute la journée a été très fluide.

Les temps de lecture par Serge Pauthe ont été très appréciés. L'an prochain, envisager d'autres lectures à voix haute d'autrices et d'auteurs présents, peut-être avec la participation d'autres comédiens et du groupe de lecture à voix haute ?



Serge Pauthe



Respecter la parité hommes femmes dans les choix de lecture ...

Nous avons prévu une table ronde sur le thème des « Utopies en marche » qui a pu se dérouler dans la pinède grâce à la sonorisation des Chantiers funambules. Elle fut remarquablement animée par Jean DAGRON. Six interventions très intéressantes. Le débat s'est terminé en chanson, grâce à la fantaisie de notre doyenne, la directrice des éditions Wallâda.

L'idée d'une chanson finale est à renouveler l'an prochain. Jean Dagron, qui s'est beaucoup démené toute la journée souhaiterait qu'une 2ème personne l'aide à préparer et animer le débat.

Perspectives :

- 1) Excellente nouvelle le parrain de l'édition **2026** est déjà connu. Ce sera **René Frégni** le 8 juin 2026, grâce à Michelle Etienne. Cela nous permet de nous préparer. Lire ses bouquins et lui proposer le futur thème de la journée. Toutes celles et ceux qui le souhaitent pourraient se retrouver en décembre 2025 afin d'échanger et définir un ou des thèmes de débat. On peut s'élargir pour faire un groupe de lecteurs à ce moment-là.
- 2) **Faire des partenariats** : avec des personnes engagées dans le livre, médiathèques du Buis ou de Mollans, LAC..

Nous remercions

La Mairie de Beauvoisin et l'aide à l'installation de notre maire Christian Thiriot qui a été très dévoué et très présent.

Les aides à la cuisine de Marina, Laurence, Emilia, Marie-Pierre, et Nadine (Que des Femmes !)

Le petit épeautre de Chantal

La Rover, les biceps, et les sourires d'André et Claire (nouveaux beauvoisinais), Jean-Claude, Yves, Alain, Marina, Jean et Nadine, Christian.

Les arrangements floraux de Michèle, Le ménage final discret et efficace de Létice et Jean Jacques.

Une journée joyeuse, conviviale et instructive.

L'atelier de LECTURE à VOIX HAUTE poursuit ses répétitions et a choisi un texte d'Edouard Louis « Monique s'évade » L'histoire de Monique qui fuit son 3^{ème} compagnon et poivrot, où il est question de

la condition de femmes, de l'indépendance, de la violence masculine, de l'argent et de la joie de vivre.

Nous le présenterons à Beauvoisin entre novembre et décembre 2025.





COMITÉ DES FÊTES DE BEAUVOISIN

Soirée jeux de société

La saison a bien commencé à Beauvoisin, avec une soirée jeux de société pleine de rires, de défis... et de bonne humeur. Merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment autour des dés, des pions et de partage !



Maintenant place à la fête !

Mais maintenant, place au grand rendez-vous de l'été : la 50e fête votive du village ! Cela fait quelque temps que nous y travaillons et cette année, elle se déroulera sur deux soirées : les jeudi 14 et vendredi 15 août. Deux soirs de fête et de repas conviviaux, de jeux, de pétanque, de musique et de surprises... Bref, deux soirées pour célébrer cette 50e édition au sein du village !

Et comme le week-end qui suit est férié, vous avez tout le temps de récupérer : l'occasion rêvée d'inviter famille, amis et voisins à vivre cette édition spéciale ensemble.

On vous retrouvera ensuite le vendredi 19 septembre pour une soirée Ciné Guinguette : le film est presque choisi !

Et si vous avez envie de donner un coup de main, d'un soir ou pour plus longtemps, on a besoin de bras ! Pour adhérer ou nous rejoindre, envoyez-nous un petit mot à :

comitedesfetes.beauvoisin@gmail.com et on vous enverra un bulletin d'adhésion (à partir de 5 € / personne).

À très bientôt,

FLAN CITRON FRAMBOISE

Pour un moule de 14 cm

- 2 œufs
- 60 grammes de maïzena
- 15 ml de jus de citron
- 250 ml de lait entier
- 25 grammes de sucre de coco ou de canne

Quelques zestes de citron

Framboises : quantités à votre convenance



Mélanger tous les ingrédients sauf les framboises.

Faire cuire à feu moyen jusqu'à ce que la pâte épaississe.

Verser la pâte épaisse dans un moule de 14 cm et ajouter les framboises par-dessus.

Cuire à 180 degrés pendant 35 à 40 minutes.

Laisser refroidir et mettre au réfrigérateur minimum 4 heures.

PETITES OBSERVATIONS :

C'est meilleur avec des framboises fraîches

La cuisson se fait au four traditionnel sans bain marie.

Recette proposée par Danielle des « Brussets »

LA MAIRIE

PERMANENCES

Lundi : 10h - 12h et 14h - 16h
Vendredi : 9h - 12h et 13h - 14h

ADRESSE

Mairie de Beauvoisin
La Grange, 507 Route de Buis
26170 - BEAUVOISIN

CONTACTS

04 75 28 02 71
mairiebeauvoisin@gmail.com
www.beauvoisin-drome.fr

RÉSERVATION DES ESPACES COMMUNAUX

Informations et réservations auprès de
Chantal DUMAS au 06 75 85 27 96

Tarifs pour les résidents de Beauvoisin

- ◇ Espace Borel : 50€/jour
- ◇ Guinguette : 60€/jour

Gratuit pour les associations dont le siège social est situé sur la commune.

MÉMO DES ENLÈVEMENTS

Végétaux & broyat

Saison automnale, Octobre/Novembre, tous les lundis. Début ramassage : **lundi 6 octobre.**

Encombrants

Périodes retenues : 1 FOIS PAR TRIMESTRE le deuxième mercredi du mois.
Quel mois ? : Février - Mai - Septembre - Décembre.

Prochain ramassage : **mercredi 3 septembre.**

Inscription obligatoire en mairie au

04 75 28 02 71

ou par mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

LES ANIMATIONS DU CENTRE VILLAGE



Tous les mardis, place de la Mairie
de 18h à 21.

Informations & Réservations :
06 74 69 98 12

Espace Borel

Cours d'italien

Tous les mercredis à partir de 17h à
19h00 (sauf vacances).



Photo IStock libre de droits

PARTAGEZ VOS IDÉES

**Vous souhaitez partager une idée,
une suggestion, une envie ou
même une photo ?**

**Envoyez-nous vos commentaires par mail :
mairiebeauvoisin@gmail.com**

**ou dans la boîte aux lettres de la Mairie avec votre nom
Rendez-vous pour le prochain numéro au mois d'octobre**